

## **Précisions sur l'étude de la soutenabilité des systèmes de retraite Conduite par le HCP**

Le Haut-commissariat au Plan (HCP) a, en partenariat avec le Centre des Etudes Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII) en France, mené une étude sur « Le vieillissement de la population, l'épargne et la croissance économique au Maroc ». Les premiers résultats de l'étude ont été exposés, comme on le sait, lors d'une rencontre organisée par le HCP le 8 août 2012 à Rabat.

Il est à rappeler que cette étude s'est fixée comme objectif de traiter de l'impact macroéconomique du vieillissement de la population marocaine à l'horizon 2050. Dans ce cadre, une simulation de cet impact sur le système de retraite a été réalisée et un scénario de base et des scénarios alternatifs ont été élaborés sur la base des données fournies sur leurs situations actuelles par les différentes caisses de retraite dans notre pays.

Le scénario de base simule les effets du vieillissement de la population marocaine sur les systèmes de retraite, à législation inchangée, et avec des niveaux de couverture et d'activité prolongeant les tendances observées. Les scénarios alternatifs ont, en revanche, été basés sur des hypothèses portant sur les différents facteurs qui pourraient impacter l'évolution des systèmes de retraite, notamment le taux de cotisation, le taux de remplacement, le taux d'affiliation, l'âge de retraite, ou encore la réorganisation institutionnelle de ces systèmes et l'activité dans le marché de l'emploi.

Les résultats de ces travaux sont mis sur le Site web du HCP ([www.hcp.ma](http://www.hcp.ma)) dans le but de les soumettre au débat public. Ainsi, toute remarque ou éclaircissement sur le contenu de ces travaux devront être formulés avant la mi-octobre. Ils seront analysés avec la plus grande attention par les services compétents du Haut-commissariat. La version finale de l'étude en tiendra compte et sera publiée lors de la deuxième quinzaine d'octobre.

Le HCP restera, bien entendu, à la disposition des différentes parties concernées ou intéressées, particulièrement la commission technique en charge du dossier de la retraite ou toute autre institution y impliquée, pour réaliser des simulations d'impact des différentes formules de reformes envisagées dans le cadre des concertations entre partenaires sociaux.